



UNION EUROPEENNE

DELEGATION EN REPUBLIQUE DU BENIN

Allocution de Mme Véronique Janssen, Chargé d'Affaires a.i. de la Délégation de
l'Union européenne au Bénin
A l'occasion de la cérémonie d'inauguration du Guichet unique de la Commune de
Tori-Bossito (Projet PAACOL, exécuté par l'AIMF et l'ANCB)
Tori-Bossito, le 9 mars 2020

Monsieur le Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale,
Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'Association Internationale des Maires Francophones,
Monsieur le Président de l'Association Nationale des Communes,
Mesdames et Messieurs les Préfets et les maires,
Mesdames et Messieurs les hauts cadres des Ministères de la Décentralisation et du Cadre de
Vie,
Mesdames et Messieurs les cadres de la Mairie de Tori Bossito,

Chers invités,

Le Projet d'Appui aux Associations nationale et locales de Collectivités Locales du Bénin, le PAACOL, tient particulièrement à cœur à l'Union européenne et je suis très heureuse de pouvoir être parmi vous aujourd'hui, une occasion rare de rencontrer tant d'acteurs de terrain du secteur de la décentralisation. Tout spécialement, je suis ravie d'avoir l'occasion de rencontrer les personnels des communes qui ont fait le déplacement aujourd'hui pour répondre à cette invitation de l'Association Nationale des Communes du Bénin –l'ANCB et de l'Association Internationale des Maires Francophones – l'AIMF. Nous savons tous à quel point vous jouez un rôle essentiel dans le développement local et territorial de vos communes.

L'AIMF, avec qui l'Union européenne a engagé un partenariat stratégique à long terme au niveau de nos sièges respectifs, a une longue et large expertise de collaboration et d'appui auprès des collectivités locales d'Afrique de l'Ouest. Nous ne doutons pas de sa valeur ajoutée et de ce qu'elle apporte tant aux acteurs au cœur de la décentralisation eux-mêmes qu'au processus et à la dynamique du secteur au Bénin.

Mesdames et Messieurs,

Si l'Union européenne a décidé de soutenir ce Projet, c'est bien sûr dans le cadre de notre engagement de longue date dans le secteur de la décentralisation au Bénin, mais c'est également parce que nous croyons au rôle central et essentiel que peuvent jouer les Associations tant nationale que régionales de collectivités locales en tant qu'intermédiaires et surtout que catalyseurs pour renforcer les communes du pays et mettre en avant leurs potentialités. Le travail entrepris en ce sens par l'AIMF auprès de l'ANCB et des Associations départementales et régionales béninoises est en effet essentiel pour valoriser ces différentes associations et leur permettre de mieux jouer leur rôle quant au développement des territoires béninois.

Par ailleurs, nous savons tous que les communes attendent beaucoup de la part de ces Associations départementales et régionales et de l'ANCB, à commencer par leur appui en termes de mobilisation de ressources propres, un enjeu qui apparaît maintenant au cœur de vos préoccupations. C'est dans ce contexte que le PAACOL s'est lancé dans la mise en place de Guichets Uniques dans 12 communes sélectionnées sur base d'un appel à manifestation

d'intérêt qui leur a permis de présenter leurs motivations et objectifs. C'est donc l'occasion de féliciter ces 12 communes pour leur engagement dans cette nouvelle expérience de rationalisation des prestations communales qui devrait leur permettre de devenir progressivement plus autonome financièrement et donc de mieux maîtriser le développement de leur territoire.

Mesdames et Messieurs,

Par ailleurs, le Guichet Unique est également un mécanisme visant à simplifier les démarches administratives pour les populations. A ce titre, cette expérience concourt également à une meilleure gouvernance locale. Au travers de l'inauguration de ce Guichet Unique de Tori Bossito, nous inaugurons aujourd'hui les 12 Guichets uniques mis en place par le Projet. Et je saisis également cette occasion pour vous informer que 6 autres communes pourront prochainement bénéficier du même appui grâce au Projet Dynamique Locale, un projet mis en œuvre par l'ANCB dans le cadre du Programme européen d'Appui au Développement Territorial, le PADT. Par ailleurs, d'autres communes mettent en place, seules ou avec l'appui de partenariats étrangers, des expériences similaires. Il sera donc important, à échéances régulières, de croiser les expériences et de faire bénéficier à tous des leçons apprises car les processus d'autonomisation financière des communes sont des processus d'apprentissage qui doivent se nourrir et s'enrichir des réalités et des expériences du terrain.

Mesdames et Messieurs,

Il sera également important de maintenir un dialogue régulier avec le Secrétariat Permanent de la Commission nationale des Finances locales (CONAFIL) ainsi qu'avec la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Ministère de l'Economie et des Finances afin que ces acteurs du niveau central soient informés des évolutions sur le terrain et puissent également partager leurs expériences.

Bien que le PAACOL se termine dans quelques mois, nous espérons que les 12 Guichets Uniques poursuivront leur mise en place progressive avec le soutien permanent de l'ANCB et apporteront des résultats concrets sur le terrain, tant en termes de mobilisation des ressources propres qu'en termes de facilité des services rendus aux populations.

Mesdames et Messieurs,

Avant de conclure, je voudrais encore souligner l'engagement de l'Union européenne dans le secteur de la décentralisation, de la déconcentration et de l'aménagement du territoire au Bénin. Vous n'êtes pas sans savoir que nous soutenons ce secteur depuis le 8^{ème} Fonds Européen de Développement (18 ans déjà) et que nous avons mené sans relâche de très nombreuses actions de renforcement des capacités, d'appuis institutionnels et de financement au FADeC depuis lors. Aujourd'hui encore, dans le cadre du PADT dont j'ai fait mention tout à l'heure, l'Union européenne appuie les structures centrales et les structures déconcentrées, elle soutient la mise en œuvre de 11 projets dans 35 communes du Bénin, elle contribue chaque année au FADeC et enfin – et surtout – elle accompagne le processus de relecture de la PONADEC en cours actuellement.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons compris que le Gouvernement béninois est engagé dans un processus de réformes importantes et nous sommes convaincus que la relecture de la PONADEC donnera une nouvelle impulsion au secteur et permettra de rendre son opérationnalisation encore plus concrète au bénéfice des communes béninoises et de leurs populations.

Je voudrais terminer en remerciant l'AIMF, l'ANCB, l'équipe du PAACOL et la commune de Tori Bossito pour l'organisation de cet important évènement, et leur souhaiter à tous beaucoup de succès dans cette nouvelle expérience qui devrait permettre d'améliorer la situation des communes béninoises.

Je vous remercie de votre aimable attention.